

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. . . . . 12 fr.
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces :

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. . . . . 14 fr.
Six mois. . . . . 27
Un an. . . . . 51

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 5 MAI 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

Les affaires d'Espagne occupent les esprits à Berlin, et un correspondant de l'Union affirme qu'en haut lieu, on est fort inquiet de ce qui peut advenir.

On se flattait, là-bas, de faire vicoter, coûte que coûte, et par tous les artifices possibles, la royauté d'Amédée, au moins pendant un certain temps; et cette royauté de convention que tous les libéraux saluent sans la respecter, on se flattait aussi de s'en faire un auxiliaire contre nous.

Ces sentiments et ces plans étaient avoués, publiés, affichés, on peut dire, il y a un mois, en Allemagne; que sont-ils devenus aujourd'hui? Et serait-ce trop de curiosité que de demander aux grands hommes d'Etat de Berlin ce qu'ils pensent actuellement de cette diversion espagnole, sur laquelle on comptait tant, parce qu'elle devait nous mettre en face d'embarras possibles au Midi, en même temps qu'elle devait paralyser la force catholique européenne à la tête de laquelle nous sommes naturellement placés.

Sentant qu'on ne pourra sauver cette royauté condamnée par tous les Espagnols, on essaye au moins de prolonger son agonie. L'essentiel est que ce trône reste debout encore jusqu'à ce que les derniers arrangements à prendre avec nous soient conclus, jusqu'à ce que nous ayons payé l'à-compte nécessaire, indispensable au Trésor prussien, et consenti formellement, et par aval, le paiement du surplus. C'est ainsi au moins que les esprits pratiques de Berlin raisonnent.

Notre gouvernement voit-il ces choses? Si oui, et s'il en comprend l'économie, comme on dit en affaires, pourquoi se prête-t-il à être le complaisant du gouvernement allemand? Pourquoi favorise-t-il le roi Amédée, qui ne peut être que l'ennemi de la France, et pourquoi aide-t-il à vaincre un pays qui doit être notre allié?

M. Thiers n'est pas un aveugle et il est un patriote: quelle est donc la nécessité qui lui force ainsi la main et qui l'associe à quelque chose d'aussi antinational?

Sous les assurances de grande amitié que ne cessent de nous prodiguer les télégrammes allemands, y aurait-il des menaces?

On prétend que le décret d'arrestation du maréchal Bazaine aurait été signé par le chef du pouvoir exécutif.

Nous lisons dans la Patrie: A propos de nouveaux impôts, les derniers renseignements qui nous arrivent des différents groupes qui composent la majorité nous permettent de croire que, plus que jamais peut-être, l'Assemblée repoussera l'impôt sur les matières premières. En dehors des considérations économiques qui sont invoquées par les opposants, se place une question politique. On ne pardonne pas à M. Thiers, dans nos grands centres industriels et commerciaux, tels que Lyon, St-Etienne, Bordeaux, etc., de laisser pencher la balance du côté de la démocratie avancée, et comme tous ces pays sont forcément libre-échangis-

tes, il en résulte que les intérêts commerciaux et les sentiments politiques se donnent nécessairement la main.

ESPAGNE

Nous empruntons au Courrier de Bayonne les informations suivantes:

On nous écrit de la frontière espagnole, le 2 mai matin:

« Don Carlos est entré, à pied, cette nuit à une heure, sur le territoire espagnol, en Navarre.

Toutes les dispositions pour le recevoir ne paraissent pas suffisamment assurées, on lui conseillait d'ajourner son entrée en campagne; mais le prétendant a répondu: « J'ai annoncé que je rentrerais en Espagne le 2 mai, et quand même je serais seul, j'irai. »

C'est là un caractère, on dira bientôt: C'est un Roi.

Une autre lettre nous annonce l'entrée de Charles VII en Espagne par Sare. La bande de Rada, forte d'environ 2,000 hommes, l'attendait de l'autre côté de la frontière, à Echalar.

Le bruit court que la république a été proclamée à Saragosse.

Une lettre de Pampelune, du 30 avril, nous apprend qu'il y a beaucoup de bandes carlistes dans la Solana. Il est parti de grandes forces pour les poursuivre. On constate aussi de nombreuses bandes de partisans du côté d'Irurzun.

L'alarme règne constamment à Bilbao. Dans la nuit du 29, il y a eu une fausse alerte et des coups de feu ont été tirés par les postes sur un groupe suspect.

Le cercle aujourd'hui à Bayonne un bruit que nous ne reproduisons que sous toutes réserves, et d'après lequel Moriones, commandant militaire de place de Pampelune, qui s'était mis en campagne, aurait été complètement battu par les carlistes.

La ligne de Pampelune est rompue à son embranchement sur le Norte, à Alsasua.

On assure que la ligne d'Andalousie est également rompue.

Les républicains ont fait sauter un pont à Vich et un autre à Valence.

Madrid, 1er mai.

Les craintes d'un soulèvement à Madrid augmentent. L'incident provoqué par le député républicain Costales a produit grande sensation. Deux ponts ont été inutilisés sur la ligne d'Andalousie. Le régiment de Cordoue est arrivé à Vittoria avec de la cavalerie et de l'artillerie. Le quartier général du duc de la Torre est à Mindogorria. Le général Moriones a été écarté pendant deux jours à Estella. La circulation est interrompue par chemin de fer entre Alsasua et Pampelune. De nouvelles bandes se forment sur différents points. La bande Castells, en Catalogne, s'est emparée de Igualada. D'après un journal radical, l'état de siège est proclamé dans seize provinces. Bilbao est bloqué par les carlistes qui paient tout et montent beaucoup de convois envers les particuliers. Il y a eu hier deux conseils des ministres.

Nous lisons dans l'Union: Une lettre d'un témoin oculaire et un télégramme arrivés aujourd'hui confirment la nouvelle de l'arrivée de Charles VII en Espagne. C'est à Vera que le roi s'est reconstruit pour la première fois avec ses volontaires; ils étaient au nombre de deux à trois mille, avec Rada à leur tête, et ils ont accueilli Charles VII avec un enthousiasme immense.

« Tristany est en Catalogne, et sa présence achèvera certainement le soulèvement de cette province. »

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 4 mai 1872.

L'Assemblée a terminé, hier, la seconde délibération sur le projet de loi relatif au conseil d'Etat. Deux articles seulement ont donné lieu dans cette séance, à une discussion un peu intéressante, les articles 9 et 26. Sur l'article, M. Raudot a soutenu, avec autant de force que de talent, la nécessité de supprimer la justice administrative; cet amendement a été repoussé parce qu'il n'était pas opportun. Il faut supprimer les conseils de préfecture, avant de supprimer la juridiction contentieuse du conseil d'Etat.

A propos de l'article 26, M. Gaslonde voulait revenir à l'organisation du tribunal des conflits de 1848, à savoir: 4 conseillers d'Etat, 4 conseillers à la cour de cassation, et présidence du garde des sceaux.

L'Assemblée a maintenu le projet de la commission qui compose le tribunal de conflits de 3 conseillers d'Etat, 3 conseillers à la cour de cassation et de trois personnes désignées par l'Assemblée nationale; le président élu par les 9 membres au scrutin.

L'ensemble du projet de loi a été voté par assis et levé.

Reste maintenant la troisième et dernière délibération par laquelle le gouvernement, avec l'appui de toutes les fractions de la gauche, prépare toutes ses batteries. Il suffirait de déplacer 3 voix de la majorité qui a voté la nomination des conseillers d'Etat par l'Assemblée, pour faire triompher M. Thiers, allié de la gauche. Dans ce but, les députés absents et sur lesquels le gouvernement croit pouvoir compter, ont reçu avis de hâter leur retour. J'espère que les députés conservateurs, qui veulent maintenir les prérogatives de l'Assemblée souveraine, profiteront du même avis et se trouveront à leur poste pour la troisième délibération.

Nous voyons donc la politique de M. Thiers de plus en plus ouvertement engagée avec la gauche, au grand péril de tous les intérêts de l'avenir de notre pays.

Le projet de loi pour l'apurement de l'ancien corps législatif et d'une partie des dépenses de l'Assemblée nationale a manqué de susciter un débat assez scandaleux. M. Pascal-Duprat, avec aussi peu de goût que de bonheur d'expression, a réclamé un vote de blâme contre M. Schneider dont la comptabilité à la présidence du corps législatif était entachée de quelques abus. M. Mathieu (de Saône-et-Loire) ingénieur du Croizat, a fait remarquer que M. Schneider n'était pas présent et que d'ailleurs son honorabilité et sa haute situation de fortune le plaçaient au-dessus de tout soupçon. L'Assemblée s'est contentée de voter les conclusions du rapport.

L'affaire du maréchal Bazaine va dominer toutes les préoccupations en France et en Europe. Le conseil de guerre se tiendra, dit-on, à Versailles; on pense qu'il sera présidé par le maréchal Vaillant. Les amiraux Trehouart et Rigault de Genouilly pourront faire partie du conseil, s'ils n'en sont empêchés par âge ou leur santé. Le projet de loi qui va être présenté à l'Assemblée aura pour but d'autoriser des généraux de division à siéger pour juger un maréchal de France. L'instruction judiciaire, quoique devant être b'en aidée par les procès-verbaux du conseil d'enquête, exigera cependant un certain temps. Il y a les généraux qui n'ont pas déposé, dit-on, devant le conseil d'enquête et dont le témoignage aura une grande importance devant le conseil de guerre. On cite notamment le général Jarras, qui était chef d'état-major du Maréchal Bazaine; l'intendant général Wolf; le colonel Dandlan, auteur du livre si remarquable sur Metz et sa capitulation. On ne pense pas que les débats devant le conseil de guerre puissent commencer avant la fin de juin.

Le Mémorial diplomatique de ce jour apprécie avec un sage esprit politique les événements actuels en Espagne.

« Aujourd'hui, l'illusion n'est plus possible. Quant aux hommes d'Etat de l'Europe entière, ils n'ont jamais cru à la possibilité de la candidature d'Amédée. Le jeune roi dont nous recon-

naissions les bonnes intentions, a été sacrifié à la politique du roi Victor-Emmanuel et à la jalousie de son frère aîné. Il lutte contre des obstacles invincibles. Sa royauté n'a pas pris racine dans le pays, et elle ne saurait en prendre. La noblesse et le clergé lui sont absolument hostiles. La première est pour les Bourbons; il en est de même du clergé, qui hait la révolution, la République, mais qui hait aussi dans le roi Amédée le fils qui a dépossédé le Souverain-Pontife. Le parti républicain n'est pas moins hostile à cette royauté qu'il avait subie momentanément, en attendant l'occasion de la renverser à son propre profit. Comment une dynastie assise sur la faible base d'un vote de Cortès nommée par une mince majorité, en grande partie composée de fonctionnaires; comment une dynastie battue en brèche, par de si nombreux et de si puissants ennemis, peut-elle espérer résister à la longue? Nous n'ajouterons qu'un seul mot pour finir: le principe des nationalités ne pourrait gagner au rétablissement en Espagne d'un gouvernement indigène. La tentative avortée dans la Péninsule ibérique serait pour les dynasties de l'Europe un salutaire avertissement contre des empiètements semblables dans l'avenir. »

Informations-Nouvelles

Les médecins et les amis de M. Thiers lui conseillent huit jours de repos à la campagne.

La Gazette de Nîmes apprend que la supérieure du couvent de Ste-Graciuse, à Carcassonne, auquel la calomnie vient de faire subir de si rudes et de si injustes épreuves, est au plus mal.

Cette digne femme n'a pu voir sans une douleur mortelle les odieuses accusations dont l'établissement qu'elle dirige était l'objet. Elle est maintenant à Nîmes, sa ville natale, où elle se meurt.

La supériorité du pétrole sur le sufrage universel.

Pendant que Gambetta pérorait à Anvers, puis au Havre, le citoyen Ordinaire, autre député radical, disait dans une conférence tenue à Lyon:

« Si, par malheur, ces misérables (les royautes) cherchaient à renverser notre République, vous me verriez, citoyens, à votre tête, et alors nous nous défendrions par TOUS LES MOYENS QUE LA SCIENCE MET A NOTRE DISPOSITION. »

Voilà le programme de l'école Jacobine cyniquement professé.

Vous croyez que le choix définitif de la forme gouvernementale appartient à la France?— C'est une erreur. Il appartient au pétrole. Si la France choisissait la monarchie, le pétrole refuserait de se soumettre, et ferait flamber châteaux et chaumières.

Le citoyen Ordinaire nous en prévient et promet « d'y être. »

Voilà donc une nouvelle souveraineté devant laquelle la souveraineté populaire devra s'effacer.

(Courrier de Nancy.)

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 4 mai 1872.

PRÉSIDENCE DE M. JULES GRÉVY.

La séance est ouverte à deux heures quarante-cinq minutes.

Le procès-verbal est lu et adopté. Député par M. de Lorgeril d'un projet tendant à l'abrogation des articles 1, 2 et 3 de la loi de juillet 1872 sur les tabacs et à la mise en vigueur de la loi du 4 avril 1816.

L'auteur de la proposition demande l'urgence, qui est repoussée.

L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la conclusion des marchés concernant les marchés conclus par le ministère de la guerre en Angleterre.

M. D'AUFRÈRE PASQUER, président de la commission, expose les principaux points développés dans le rapport et l'enseignement à en tirer pour l'avenir.

Le premier grief formulé par la commission contre les signataires des marchés, c'est la coupable légèreté et le sans façon qui ont présidé à la conclusion de ces conventions.

vous souffrez, André, parce que vous m'aimez...

— Et que vous ne m'aimez pas, interrompit-il. Eh bien! oui, c'est pour cela que je souffre; pour cela que, depuis un mois, je suis le plus malheureux des hommes; pour cela que j'ai voulu fuir cette maison, et m'en aller loin, bien loin; pour cela que je n'ai plus, la nuit, une minute de sommeil, le jour, pas un instant de repos, et que la vie me pèse, et que je voudrais mourir, et que je mourrai bientôt, tué par vous!

Madeleine épouvantée, immobile, semblait foudroyée. Lorsqu'André eut cessé de parler, elle s'assit en sanglotant sur une chaise.

— Vous pleurez, et c'est moi qui fait couler vos larmes? s'écria André en s'approchant d'elle vivement. Oh! par pitié, Madeleine, séchez vos pleurs si vous ne voulez pas me voir expirer de désespoir à vos pieds.

— Mon ami, lui répondit Madeleine en le regardant avec des yeux suppliants, dites-moi que vous me pardonnerez, et moi je vous promets ici, solennellement, de vous aimer bientôt comme vous voulez que je vous aime, et comme vous méritiez d'être aimé.

— J'ai failli mourir de douleur, ne me faites pas à présent mourir de joie, reprit l'ouvrier en se levant.

Il courut vers la porte et l'ouvrit.

— Vous me quittez? lui dit Madeleine.

— Oh! je ne le puis sans danger, ré-

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 6 MAI 1872

LA TERRE PROMISE

PREMIÈRE PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE III.

La préface d'un roman.

Le sentiment qui l'avait entraîné, à première vue, vers la jeune orpheline, mystérieux d'abord, était devenu bientôt un invincible amour. Le soir, lorsqu'il avait fini son ouvrage, il courait, palpitant, jusqu'à la rue Saint-Denis, et le visage caché par son mouchoir, il passait devant le magasin où Madeleine travaillait. Puis, quand il l'avait bien vu, bien contemplée, bien admirée, il reprenait, l'âme tout en fête, le chemin de la rue Saint-Lazare. Une fois dans sa chambre, il s'essayait, et d'ineffables visions venaient se poser devant ses yeux fermés.

Un coup de marteau connu arrivait-il jusqu'à lui, vite il entr'ouvrait légèrement sa porte, et, debout et sans haleine, il attendait. Puis, quand Madeleine, parvenue à son troisième étage, se disposait à rentrer chez elle, André, la figure épanouie, se montrait à ses regards, lui adressait un bonsoir bien respectueux, et, refermant sa porte, il se couchait, et sa dernière pensée s'en allait retrouver celle qu'il aimait.

Les douleurs s'attirent. Une douce intimité ne tarda pas à rapprocher les deux orphelins. Rares d'abord, leurs entretiens devinrent plus fréquentes. André, tous les matins, avant de partir à son ouvrage, frappait à la porte de Madeleine qui lui disait:

— Est-ce vous?

— A ce soir, répondait-il.

Et, le soir, c'étaient de longues causeries entre un regret donné au passé et un sourire à l'avenir. Quelquefois aussi, pendant que Madeleine brodait, André lui faisait la lecture, et ces jours-là, souvent on ne se disait adieu que lorsque le jour était arrivé.

Un dimanche qu'ils revenaient ensemble des prés Saint-Gervais, André s'armant de courage, demanda à Madeleine si elle l'aimait.

— En pouvez-vous douter, répondit-elle d'une voix caressante, mais qu'aucune émotion ne faisait trembler; puis elle ajouta: « Vous aimez comme j'aurais aimé mon frère si le ciel m'en eût donné un. »

— Rien que comme un frère? murmura André en cherchant à cacher son agitation.

— Et comment voulez-vous donc que je vous aime? répliqua naïvement la jeune fille.

— Comme vous aimeriez celui qui devrait être un jour votre mari, répondit André après un court silence.

Madeleine devint toute rêveuse.

— Ecoutez, poursuivit bientôt le jeune homme: du jour où je vous ai vue, Madeleine, ma vie n'a plus été à moi, elle a été à vous. Vous avez à votre insu, disposé de mon âme, comme si elle vous appartenait, et à présent je viens vous supplier de consentir à conserver ce pouvoir si doux que vous avez sur mes pensées, sur mes actions, en m'acceptant pour votre époux.

— André, répondit la jeune fille, je ne sais point si je vous aime comme vous le voulez, attendez quelque temps, attendez un an, et si, dans un an, vous croyez encore que je puisse vous rendre heureux, eh bien? nous verrons.

— Oui, Madeleine, j'attendrai un an, reprit André Morin en comprimant un soupir.

Et, pendant toute la reste du chemin, il paraît douloureusement préoccupé.

Cependant, un chagrin profond s'était emparé d'André Morin. Sa conversation avec Madeleine, au retour des Prés Saint-Gervais, en lui révélant la nature du sentiment que lui portait la jeune

filie, avait détruit ses plus douces illusions.

Un moment il conçut le projet de retourner dans son pays et d'oublier Mile Duval; mais le courage lui manqua. Vaincu dans la lutte qu'il avait livrée à son amour, il ne lui resta plus qu'à courber la tête et à lutter de nouveau.

Un mois de combats et de souffrances le rendirent bientôt méconnaissable. Ses joues où la santé brillait autrefois, dans tout son éclat, se creusèrent; l'étincelle qui animait son regard, s'éteignit; la fleur de la jeunesse, comme sous un souffle dévorant, se flétrit peu à peu; par moment encore, errait sur ses lèvres un sourire, mais si mélancolique qu'il glaçait.

Madeleine ne tarda pas à remarquer le changement qui s'était opéré chez le jeune ouvrier, et elle lui en demanda la cause.

André, laissant tomber de ses lèvres le triste sourire qui lui était habituel, lui répondit qu'il n'avait rien.

— Ne dites pas cela, répliqua la jeune fille, ne le dites pas; car il y a un mois, oui, un mois encore, vous étiez...

Elle s'arrêta frappée d'un trait de lumière.

— O! mon Dieu! murmura-t-elle, mon Dieu! se pourrait-il?... Oh! pardon André, pardon...

Et elle voulut se précipiter aux genoux du jeune homme: il la retint.

— Oui, je comprends tout maintenant, continua-t-elle, vous êtes malheureux et